



LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-ANDRÉ DE BOËGE



wrevoir 2022

LE MOT DU MAIRE

2022 touche à sa fin et on peut dire que cette année aura apporté beaucoupd'effervescence sur nos 2 chantiers. Curseilles aura connu « quelques ralentissements » rythmés par des feux tricolores et ces travaux qui auraient dû débuter en 2021 ont été réalisés en 4 mois, ce printemps, par l'entreprise Eurovia. Pour la salle des fêtes, elle a repris du service au mois de septembre avec la rentrée scolaire et la cantine, mais nous a aussi permis d'accueillir les anciens combattants pour le vin d'honneur et le repas du 11 novembre.

Nous avons été interrogés par diverses personnes pour l'éclairage public : pour l'instant nous avons commencé le renouvellement des points lumineux avec des lampes basse consommation et en remplaçant les coffrets d'alimentation avec abaissement de puissance de 50% pendant la nuit. Nous avons autant de coffrets que de hameaux, ce qui donne un aperçu des travaux à réaliser. Les secteurs les plus énergivores ont été traités en priorité : ZAE, Curseilles, Chef-lieu (projecteurs église).

Autre événement important qui s'est déroulé cet automne : la réception des travaux d'eau et d'assainissement et son inauguration à Boëge le 16 novembre. La totalité des stations d'épuration sont depuis la semaine 37 (mi-septembre) raccordées sur la Step de Scientrier. Pour information et avec mesure à l'appui, nous pouvons affirmer que ce transfert aujourd'hui a zéro impact sur la Menoge. En effet, les travaux importants sur le traitement des fuites ont compensé les volumes partant à la nouvelle Step.

Depuis plusieurs mois, vous avez dû remarquer l'absence de notre employé communal Philippe André. Il a eu des problèmes de santé et une opération en septembre. Il a souhaité prendre une disponibilité pour 3 ans qui a débuté en décembre.

Nous vous souhaitons avec toute l'équipe municipale de passez de belles fêtes de fin d'année et nous vous attendons :

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2023

SAMEDI 14 JANVIER À 11H À LA SALLE DES FÊTES DE ST-ANDRÉ

JEAN-FRANÇOIS BOSSON

# Le Fournil du Chêne vert

### COMMERCE

Nouveau à St-André, le fournil du Chêne Vert a ouvert ses portes le 2 septembre. Magali BRAJA vous accueille les mardi et vendredi de 15h à 19h et vous propose ses pains au levain avec des farines biologiques produites en Haute-Savoie par des paysans meuniers.

Tous nos vœux de réussite à Magali.





## **Assainissement**

SRB

Depuis la mi-novembre, les abonnés à l'assainissement collectif de la vallée verte sont raccordés à la station d'épuration de Scientrier via le SRB.

L'ouvrage le plus significatif sur la commune de Saint-André est la station de relevage. Elle est située à proximité de l'ancienne, proche de la Menoge en amont du pont. Elle est principalement constituée de trois

compartiments.

Le premier de deux pompes, le second de deux clapets anti-retour et le troisième est doté d'un compteur pour enregistrer le volume d'eaux usées évacué à cet endroit. Après traitement des boues récoltées dans cette station d'épuration de nouvelle génération, il ressort du biogaz qui est vendu et réinjecté sur le réseau GRDF.

Continuons dans cette dynamique, vu le coût de l'énergie qui ne cesse de s'accroître.

## Cimetière

#### **COMMUNE**

La commune a décidé d'engager un programme de réorganisation et de réaménagement du cimetière. Dans une première phase, des petits panneaux ont été posés sur les sépultures en état d'abandon ou n'ayant plus d'identification. Ceci permettra d'obtenir des renseignements qui seront utiles pour la poursuite de la procédure. Merci à toutes les petites mains qui sont venues nettoyer le cimetière.



#### TRAVAILLEURS FRONTALIERS.

Si vous habitez Saint-André de Boëge et travaillez sur Suisse, alors faites-vous recenser en Mairie, quelle que soit votre nationalité.

La somme rétrocédée est **PRIMORDIALE** pour votre commune car elle lui permet :

- de disposer d'un budget plus conséquent,
- d'investir dans la création d'équipements publics qui sont aussi les vôtres.

Merci de vous munir de votre carte d'identité et carte de frontalier. Sachez que cette démarche n'aura aucune incidence sur votre fiscalité.

MERCI

